

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024_02_01

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 14/03/2024

Objet : Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2024

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 15/03/2024

Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024_02_01.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240314-2024_02_01-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/03/2024

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à Mme MOREAU Aurore), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. EJNER Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. Bernard ZBORALA

1. Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2024.

L'article D 521-12 du Code de l'éducation précise que la décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'éducation nationale ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans.

L'organisation et les horaires scolaires actuellement mis en place dans les écoles de la commune de Boisseuil ont été arrêtés à la rentrée 2021. Cette organisation arrive donc à échéance à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Il convient par conséquent de se réinterroger quant au souhait de renouveler à l'identique les horaires scolaires ou de les modifier.

Au vu des différentes études de chrono-biologistes sur cette thématique démontrant le non-fondé de la semaine à 4 jours et dans la mesure où la municipalité propose des activités périscolaires dans le cadre de la semaine à 4,5 jours permettant aux enfants de découvrir et de participer à des activités diverses et variées, il serait opportun que la commune poursuive la semaine à 4,5 jours conformément au régime général à la rentrée de septembre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de renouveler à l'identique les horaires scolaires à partir de la rentrée de septembre 2024 soit une semaine à 4,5 jours conformément au régime général,
- d'autoriser le Maire à signer tout document devant intervenir dans ce cadre.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



